



COMMISSIONS STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du Mardi 18 Septembre 2018 à 14 heures au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : MM. BIDART Jean-Luc (Président), BOULE Jean-Michel, DARRIET Didier, GASTON Jean-Marie, GRELLAUD Christian.

Le nouveau Président de la commission Jean Luc BIDART fait un tour de table pour connaître les membres qui composent la Commission Statuts et Règlements.

1/ HOMOLOGATION DES TOURNOIS DES CLUBS (NIVEAU DEPARTEMENTAL ET/OU REGIONAL)

La Commission homologue les tournois ci-dessous et rappelle que les tournois ne sont autorisés qu'à la condition qu'il n'y ait pas de matchs de Championnats, Coupes ou Plateaux programmés dans les mêmes catégories aux dates du tournoi, ces compétitions restant prioritaires.

La commission a homologué les tournois suivant : Macau, Martignas Illac, Bruges, Pessac Chataigneraie, Union St Jean, ces tournois apparaissent sur le site du district dans la rubrique TOURNOIS

Le tournoi de Bruges U13 du 20/10/2018 n'est homologué que pour les équipes 2, 3, 4.... A cette date il y a le festival Foot pour les équipes 1.

2/ QUELQUES MODIFICATIONS

Le Président va prévoir des réunions avec les tous les présidents de Commissions concernés par la rédaction des règlements sportifs (championnats et coupes) afin de revoir et préparer les modifications à venir.

Il est demandé que les Statuts du district soient datés en entête du jour de l'Assemblée Générale qui les a validés. La Commission demande de créer, comme cela existe pour les règlements sportifs, un sommaire des statuts.

S'il y a une modification dans nos règlements, mettre aussi la date de la modification.

ART 15 Alinéa 3 des règlements Sportifs, il faut faire une modification :

Il faut mettre : **Les joueurs amateurs ou sous contrat âgés de moins de 23 ans au 01 juillet de l'année en cours,.....**

FMI : Constat d'échec, sur les règlements du district. Il manque le document en annexe 2 et le montant de l'amende ART 17.

Une copie des statuts et règlements est distribuée pour relecture. Lors de la prochaine réunion la commission fera un point des anomalies relevées.

Plus rien à l'ordre du jour, la réunion se termine à 16 h 15.

Le Président,
Jean Luc BIDART